

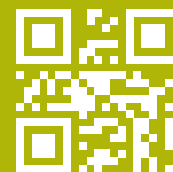
L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger


Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélié Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Masaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered across the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

| | | |
|----|------|--|
| 01 | p 12 | la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur |
| 02 | p 14 | la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE |
| 03 | p 16 | l'aide sociale aux étudiants |
| 04 | p 18 | les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR |
| 05 | p 20 | les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR |
| 06 | p 22 | qualification et recrutement des enseignants-chercheurs |
| 07 | p 24 | le baccalauréat et les bacheliers |
| 08 | p 26 | les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification |
| 09 | p 28 | l'accès à l'enseignement supérieur |
| 10 | p 30 | le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur |
| 11 | p 32 | les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur |
| 12 | p 34 | l'apprentissage dans le supérieur |
| 13 | p 36 | les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur |
| 14 | p 38 | la vie étudiante : la santé des étudiants |
| 15 | p 40 | la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie |
| 16 | p 42 | parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE |
| 17 | p 44 | les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master |
| 18 | p 46 | la formation continue dans l'enseignement supérieur |
| 19 | p 48 | le niveau d'études de la population et des jeunes |
| 20 | p 50 | le niveau d'études selon le milieu social |
| 21 | p 52 | l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP) |
| 22 | p 54 | le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur |
| 23 | p 56 | reprise d'études et insertion |
| 24 | p 58 | les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur |
| 25 | p 60 | la parité dans l'enseignement supérieur |

recherche

- 26 p 62 l'effort de recherche et développement en France
- 27 p 64 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 28 p 66 la recherche et développement par catégorie d'entreprises
- 29 p 68 les dépenses de recherche des principaux organismes publics
- 30 p 70 le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
- 31 p 72 le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 32 p 74 le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 33 p 76 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 34 p 78 le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
- 35 p 80 les moyens humains de la recherche et développement
- 36 p 82 la parité dans la recherche
- 37 p 84 les chercheurs en entreprise
- 38 p 86 le doctorat et les docteurs
- 39 p 88 l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
- 40 p 90 les Jeunes Entreprises Innovantes
- 41 p 92 la R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 42 p 94 la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 43 p 96 la recherche en environnement
- 44 p 98 innovation technologique et recherche publique
- 45 p 100 la place de la France dans le 7^e PCRDT
- 46 p 102 les publications scientifiques de la France
- 47 p 104 le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 48 p 106 la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 49 p 108 la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

La collectivité nationale a consacré 28,7 milliards d'euros à l'enseignement supérieur en 2013. C'est 2,5 fois plus qu'en 1980 (en euros constants). L'État y participe pour 70 %. En 2013, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 540 euros, soit 40 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).



eesr.fr/8/ES/01

En 2013, la collectivité nationale (État, collectivités territoriales, autres administrations publiques, ménages et entreprises) a consacré 28,7 milliards d'euros à l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2012 (en prix constants). Depuis 1980, la dépense pour l'enseignement supérieur a connu une forte croissance, de 2,8 % en moyenne annuelle. Son poids dans la dépense intérieure d'éducation (DIE) est passé de 15,0 % en 1980 à 19,8 % en 2013 (tableau 01).

Sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,5 en euros constants (graphique 02). Malgré cette forte augmentation, la dépense moyenne par étudiant n'a augmenté que de 40,1 % en raison du doublement des effectifs. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 63,1 %. La période 2006-2010, qui connaît à la fois une augmentation rapide de la DIE et un ralentissement de la croissance des effectifs inscrits, voit la dépense par étudiant augmenter de 2,5 % en moyenne par an. En revanche, depuis 2010, le ralentissement de la DIE conjuguée à une reprise de la hausse des effectifs se traduit par une baisse de la dépense par étudiant de 0,9 % par an¹.

La dépense moyenne par étudiant atteint 11 540 euros en 2013 (graphique 03). Si la comparaison directe du coût des formations est délicate, notamment en raison de l'intégration des dépenses liées à la recherche dans les universités, on constate des différences sensibles selon les filières de formation. Le coût varie de 10 850 euros par an pour un étudiant d'univer-

sité jusqu'à 14 850 euros pour un élève de CPGE. Néanmoins, au cours des années récentes, ces dépenses moyennes ont tendance à se rapprocher (graphique 03).

La dépense totale est constituée à 70 % de dépenses de personnel, en particulier de personnels enseignants (40 %)² (graphique 04).

Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans menant sans redoublement à une licence (en passant par un second cycle général et technologique) est évalué à 147 900 euros en 2013, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS (en passant par un second cycle professionnel) reviendrait à la collectivité à 145 800 euros. En financement initial (voir définitions ci-contre), la part de l'État est prépondérante dans la DIE pour le supérieur (70,4 %), celle des collectivités atteint 10,5 % et celle des ménages s'élève à 8,7 % (tableau 01). En financement final, c'est-à-dire après intégration des bourses au budget des ménages, la part des ménages double quasiment (16,6 %). Certaines aides directes ou indirectes, financées par l'État et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'enseignement supérieur : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut de l'étudiant (allocation logement à caractère social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2013 la dépense par étudiant de 11 540 euros à 12 760 euros.

La dépense intérieure d'éducation

(DIE) pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la métropole et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : œuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, etc. Elle ne comprend pas les activités de formation continue.

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation.

Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

Les méthodes, le champ et les concepts retenus par le compte de l'éducation évoluent périodiquement. Ainsi en 2012, la mesure de la formation continue et des dépenses des communes et des ménages est revue. Les résultats sont aussi modifiés par le passage à la base 2010 de la comptabilité nationale intégrant notamment Mayotte dans le champ. Le niveau du PIB est également affecté par le changement de base. Ce rebasage ainsi que les modifications apportées en 1999 (intégration des DOM) et en 2006 (passage à la LOLF) provoquent des ruptures dans les séries brutes. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données ont fait l'objet d'une rétroproportion jusqu'en 1980.

Les montants ainsi recalculés et présentés ici diffèrent donc de ceux des éditions précédentes de l'État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France.

Financement initial : financement avant prise en compte des transferts entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.

Financement final : notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et, soit le producteur, soit l'activité d'éducation.

¹ L'évolution des dépenses des programmes 150, 231 et 142 de la MIRE est de -0,2 % entre 2010 et 2011, de +1 % entre 2011 et 2012 et de +0,9 % entre 2012 et 2013 (en prix 2013).

² À partir des comptes 2012 définitif et 2013 provisoire, on distingue la part du personnel consacrée à la recherche (qui est comptabilisée en personnel non-enseignant) de celle consacrée à l'enseignement.

Source : MENESR-DEPP.

Champ : France métropolitaine + DOM.

01 La dépense d'éducation pour le supérieur

France métropolitaine + DOM

| | 1980 | 2000 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013p |
|--|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| DIE pour le supérieur (1) | | | | | | |
| aux prix courants (en Md€) | 4,4 | 18,6 | 27,4 | 27,9 | 28,1 | 28,7 |
| aux prix de 2013 (en Md€) | 11,4 | 22,9 | 28,3 | 28,5 | 28,4 | 28,7 |
| Part dans la DIE (en %) | 15,0 | 17,0 | 19,5 | 19,7 | 19,8 | 19,8 |
| Dépense moyenne par étudiant (1) aux prix de 2013 (en euros) | 8 240 | 10 470 | 11 850 | 11 870 | 11 600 | 11 540 |
| Dépense moyenne par étudiant y.c mesures sociales et fiscales (2) aux prix 2013 (en euros) | | | 13 100 | 13 240 | 12 930 | 12 760 |
| Structure du financement initial (en %) (3) | | | | | | |
| État | | | 71,4 | 70,3 | 70,2 | 70,4 |
| dont MENESR | | | 62,9 | 62,1 | 62,6 | 62,9 |
| Collectivités territoriales | | | 10,6 | 10,7 | 10,7 | 10,5 |
| Autres administrations publiques (4) | | | 1,7 | 2,1 | 2,1 | 2,1 |
| Entreprises | | | 7,8 | 8,3 | 8,4 | 8,3 |
| Ménages | | | 8,5 | 8,6 | 8,6 | 8,7 |

(1) Ces séries ont été réétalonnées pour l'ensemble de la période (voir méthodologie ci-contre).

(2) cela comprend l'ALS, la part de l'Etat dans l'APL, la majoration du quotient familial, la réduction d'impôt pour frais de scolarité.

(3) La structure du financement initial de l'enseignement supérieur n'a pas pu être réétalonnée avant 2006.

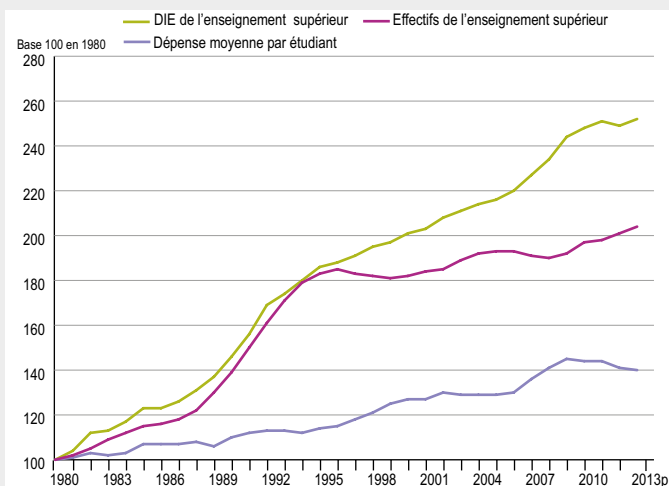
(4) y compris l'ANR et les chambres consulaires (CCI, chambres des métiers, chambres d'agriculture...).

p : provisoire.

Source : MENESR-DEPP.

02 Comparaison de l'évolution de la DIE, de la dépense moyenne et des effectifs du supérieur (indice base 100 en 1980, prix 2013)

France métropolitaine + DOM

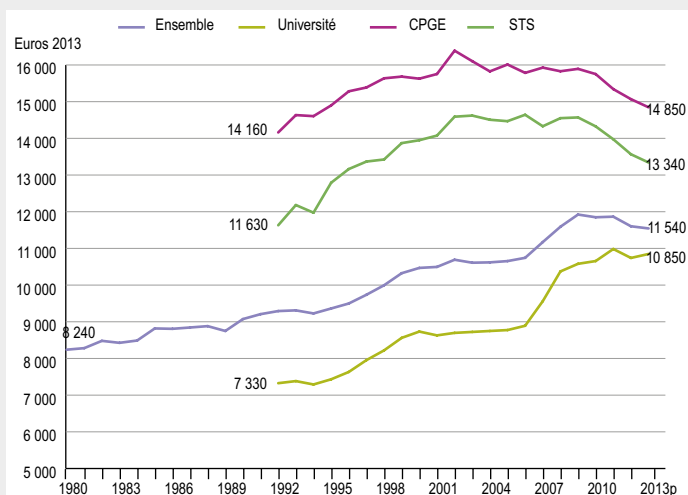


Les séries sont réétalonnées pour tenir compte des évolutions méthodologiques (Cf. méthodologie ci-contre).
p : provisoire.

Source : MENESR-DEPP.

03 Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2013 (1980-2013)

France métropolitaine + DOM

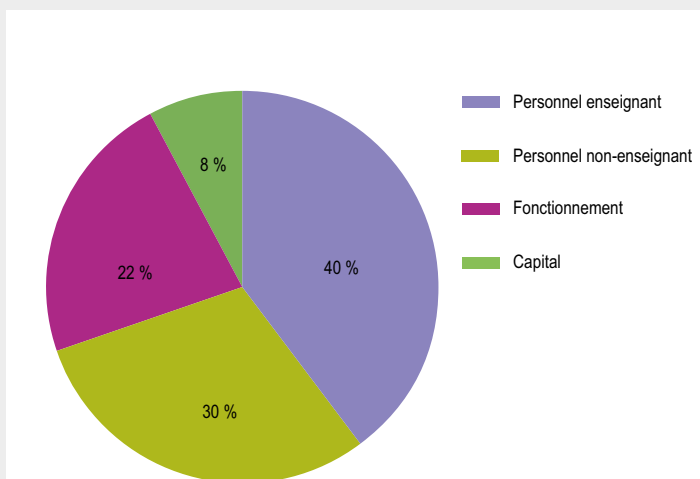


Les séries sont réétalonnées pour tenir compte des évolutions méthodologiques. Elles diffèrent donc de celles des éditions précédentes de l'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France (Cf. méthodologie ci-contre).
p : provisoire.

Source : MENESR-DEPP.

04 Nature des dépenses pour l'enseignement supérieur en 2013p

France métropolitaine + DOM



p : provisoire.

Source : MENESR-DEPP.

table des sigles et abréviations

| | |
|---|---|
| ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale. | CNES : Centre national d'étude spatiale. |
| ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie. | CNRS : Centre national de la recherche scientifique. |
| AES : [Filière] Administrative économique et sociale. | CNU : Conseil national des universités. |
| ALS : Allocation de logement à caractère social. | COM : Collectivités d'outre-mer. |
| ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. | CPER : Contrat de projet État-Région. |
| ANR : Agence nationale de la recherche. | CPES : Classe préparatoire aux études supérieures. |
| ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales. | CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles. |
| APL : Aide personnalisée au logement. | CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. |
| ASU : Administration scolaire et universitaire. | CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment. |
| ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche. | CTRS : Centre thématique de recherche et de soin. |
| ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux. | CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche. |
| AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence. | DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires. |
| BCS : Bourses sur critères sociaux. | DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF). |
| BEP : Brevet d'études professionnelles. | DEA : Diplôme d'études approfondies. |
| BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières. | DEG : Droit, économie, gestion. |
| BTS : Brevet de technicien supérieur. | DERD : Dépense extérieure de recherche et développement. |
| BTS : Brevet de technicien supérieur agricole. | DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises. |
| CAP : Certificat d'aptitude professionnelle. | DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières. |
| CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D. | DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. |
| CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives. | DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées. |
| CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement. | DEUG : Diplôme d'études universitaires générales. |
| Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications. | DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques. |
| CFA : Centre de formation d'apprentis. | DGCL : Direction générale des collectivités locales. |
| CHU : Centre hospitalier universitaire. | DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. |
| CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche. | DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire. |
| CIR : Crédit d'impôt recherche. | DGFIP : Direction générale des finances publiques. |
| CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. | DGRH : Direction générale des ressources humaines. |
| CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO). | DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation. |
| CLCC : Centre de lutte contre cancer. | DIE : Dépense intérieure d'éducation. |
| CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales. | DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation. |
| CNAM : Conservatoire national des arts et métiers. | DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement. |
| | DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations. |

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

| | |
|--|--|
| MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt | d'innovation dans les transports terrestre. |
| MBA : Master of business and administration. | PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur. |
| MCF : Maître de conférences. | R&D : Recherche et développement. |
| Md€ : Milliard d'euros. | R&T : Recherche, développement et transfert de technologie. |
| M€ : Million d'euros. | RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles. |
| MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie. | RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée. |
| MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche | S : Scientifique. |
| MIC : Micro-entreprise(s) | SHS : Sciences humaines et sociales. |
| MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur. | SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques. |
| MSG : Maîtrise de sciences de gestion. | SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants. |
| MST : Maîtrise de sciences et techniques. | ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS). |
| NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques. | STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives. |
| NAF : Nomenclature d'activités française. | STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT). |
| nd : non disponible. | STI : Sciences et technologies industrielles. |
| ns : non significatif. | STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication. |
| OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques. | STS : Section de techniciens supérieurs. |
| OEB : Office européen des brevets. | STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé. |
| ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales. | STT : Sciences et technologies tertiaires. |
| OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé. | TOM : Territoire d'outre-mer. |
| OST : Observatoire des sciences et techniques. | UE : Union européenne. |
| OVE : Observatoire de la vie étudiante. | URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. |
| PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur. | UT : Université de technologie. |
| PACES : Première année commune aux études de santé. | USPTO : United States Patent and Trademark Office. |
| PCEM : Premier cycle des études médicales. | VAE : Validation des acquis de l'expérience. |
| PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique. | \$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat. |
| PCS : Professions et catégories sociales. | |
| PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s). | |
| PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s). | |
| PIA : Programme Investissements d'avenir. | |
| PIB : Produit intérieur brut. | |
| PR : Professeur des universités. | |
| PREDIT : programme interministériel de recherche et | |

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05